

13.06.2013

## DOMDIDIER RÉGION L'organisation de la rentrée est assurée

**MAUD TORNARE**

L'organisation scolaire pour la rentrée prochaine à Léchelles, Dompierre et Russey n'est pas remise en cause par la décision du Conseil général de Domdidier de renvoyer à une date ultérieure l'approbation des statuts de l'association scolaire entre ces quatre communes («La Liberté d'hier»). La rentrée scolaire pourra avoir lieu comme prévue. «Les autorités communales avaient décidé dans une première phase de travailler sur le site de Dompierre, Léchelles et Russey et cette organisation n'est pas remise en cause pour la rentrée», confirme Pierre Dessibourg, chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue française.

**Stéphane Mosimann** précise que les parents recevront d'ici à deux semaines des informations concernant la répartition des élèves dans les classes des trois communes. Contrairement à son homologue de Dompierre, le syndic de Léchelles estime que la décision de Domdidier ne remet pas en cause le projet de fusion entre les quatre communes. «Je peux comprendre que le Conseil général de Domdidier ait besoin de plus d'informations. Il ne s'agit pas d'un refus mais d'un report.»

Une solution doit toutefois encore être trouvée concernant l'association scolaire dont les statuts deviennent caduques en l'absence de la participation de Domdidier. Les citoyens des trois communes devront-ils revoter sur de nouveaux statuts? «Notre service juridique est saisi de ce dossier et est en train d'élaborer une solution. Ce travail devrait être terminé la semaine prochaine», indique Pierre-André Sieber, porte-parole de la Direction fribourgeoise de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS). |